

Pour cela , je repris mon Dictionnaire de musique , que dix ans de travail avoient déjà fort avancé , et auquel il ne manquoit que la dernière main et d'être mis au net. Mes livres qui m'avoient été envoyés depuis peu me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage ; mes papiers qui me furent envoyés en même temps me mirent en état de commencer l'entreprise de mes mémoires , dont je voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil , qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avois déjà fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet , et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant , en les arrangeant pour les transcrire , j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois , depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot , de Deleyre , de madame d'Épinay , de madame de Chenonceaux , etc. , qui remplissoient cette lacune , et qui ne se trouvoient plus. Qu'étoient-elles devenues ? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg ? Cela n'étoit pas concevable , et j'avois vu monsieur le maréchal lui-même prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans date , et

que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant , pour ranger ces lettres dans leur ordre , je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates , et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient point ou auxquelles je l'avois suppléée , pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point ; je vis que le vide étoit bien réel , et que les lettres avoient certainement été enlevées. Par qui et pourquoi ? voilà ce qui me passoit. Ces lettres , antérieures à mes grandes querelles , et du temps de ma première ivresse de la Julie , ne pouvoient intéresser personne. C'étoient tout au plus quelques tracasseries de Diderot , quelques persiflages de Deleyre , des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux et même de madame d'Épinay , avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres ? qu'en vouloit-on faire ? [Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.]

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrois quelque autre. J'en trouvai quelques-uns qui , vu mon défaut de mémoire , m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai le plus furent le brouillon de la Morale sensitive , et celui de l'Extrait des aventures de milord Édouard. Ce dernier , je l'avoue , me donna quelque soupçon sur ma-

dame de Luxembourg. C'étoit La Roche, son valet de chambre, qui m'avoit expédié ces papiers; et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon: mais quel intérêt pouvoit-elle prendre à l'autre et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour monsieur le maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment; je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déjà faulxé chez madame de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers, et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étoient pas les premiers de la même main, que j'avois endurés sans m'en

plaindre (1). Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune; et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avois long-temps cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois réclameraient contre l'infraction de l'édit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, au moins à l'extérieur; car il y avoit un mécontentement général qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer m'empêcha d'acquiescer à leurs instances; et, fidèle au serment que j'avois fait autrefois de ne jamais tremper dans aucune dissension civile

(1) J'avois trouvé dans ses *Éléments de Musique* beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'*Encyclopédie*, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ses *Éléments*. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé *Dictionnaire des Beaux-Arts*; mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens, mot à mot; et cela long-temps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'*Encyclopédie*.

dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense et me bannir pour jamais de ma patrie que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu de la part de la bourgeoisie à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressoit extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillottes et les cafards que le conseil mettoit en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti; et, me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois taché de lui rendre, je me voyois si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là et dont j'ai oublié le nom, une lettre par laquelle j'abdiquois solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai tou-

jours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens; sentant qu'ils avoient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'étoit plus temps. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celle-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très-bien raisonnées qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutants refus du conseil, qui se sentoit soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien, jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*: ouvrage écrit en faveur du conseil avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talents de son auteur, étoit du procureur général Tronchin, homme d'esprit, homme éclairé, très-versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

Les représentants, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse, et s'en tirèrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire avec espoir de le terrasser. J'avoie que je pensai

de même ; et , poussé par mes anciens concitoyens , qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion , j'entrepris la réfutation des *Lettres écrites de la campagne* , et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la montagne* que je mis aux miennes. Je fis cette entreprise et je l'exécutai si secrètement que , dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentans , pour parler de leurs affaires , et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse , je ne leur dis pas un mot de la mienne qui étoit déjà faite , craignant qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression , s'il en parvenoit le moindre vent soit aux magistrats , soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication ; mais on aima mieux le laisser paroître que de me faire trop comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là dessus ce que j'ai su , qui se borne à très-peu de chose ; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avois à Motiers presque autant de visites que j'en avois eu à l'Ermitage et à Montmorancy ; mais elles étoient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étoient venus voir jusque alors étoient des gens qui , ayant avec moi des rapports de talents , de goûts , de maximes , les alléguoient pour cause de leurs visites , et me mettoient d'abord sur des matières dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers , ce

n'étoit plus cela , surtout du côté de France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature , qui même , pour la plupart , n'avoient jamais lu mes écrits , et qui ne laissoient pas d'avoir fait , à ce qu'ils disoient , trente , quarante , soixante , cent lieues pour me venir voir et admirer l'homme illustre , le grand homme , l'homme célèbre , etc. ; car dès lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries , dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusque alors. Comme la plupart de ces survenans ne daignoient ni se nommer ni me dire leur état , que leurs connoissances et les miennes ne toboient pas sur les mêmes points , et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages , je ne savois de quoi leur parler , j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes , puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes , quoiqu'elles pussent l'être pour eux , selon ce qu'ils vouloient savoir ; car , comme j'étois sans défiance , je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos de me faire , et ils s'en retournoient pour l'ordinaire aussi savans que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus , par exemple , de cette façon , M. de Feins , écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la reine , lequel eut la

constance de passer quelques jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connoissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet.

J'eus, avant et après M. de Feins, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pensent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A leur équipage, on prit ces muletiers pour des contrebandiers; et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoient des gens d'une autre étoffe; mais, sans être des contrebandiers, ce pouvoit être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appelé le comte de la Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avoit mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet. Ces messieurs; tous deux très-aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit; leur conversation étoit agréable et intéressante: leur manière de voyager, si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes françois, me donna pour eux

une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon pour le début; mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me vouloient-ils donc? pourquoi me venir voir dans cet équipage? pourquoi rester plusieurs jours? pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi désirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire toutes ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, surtout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui; et, quand je voulus faire imprimer les *Lettres de la montagne*, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup de la liberté de la presse à Avignon; il m'avoit offert ses soins si j'avois quelque chose à y faire imprimer; je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement par la poste mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya, en me marquant

qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger ; et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivans qu'après avoir reçu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres ; et Descherny, de Neufchâtel, me parla d'un livre de *l'Homme de la montagne*, que d'Holbach lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait aucun ouvrage qui eût ce titre. Quand mes Lettres parurent il étoit furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures, et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à peu près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la Silhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre qu'il faisoit faire par Lemoine, pour le placer dans sa bibliothèque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'appriivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque étoit plein de mes ouvrages, par conséquent de mes principes, et qu'il m'aimoit parce que son âme étoit au ton

de la mienne. Il étoit difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite, je l'ai trouvé très-zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires ; mais, du reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage ; et, quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentiments et pour mes ouvrages, fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde par des talents assez aimables et par des prétentions au bel esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorency l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers ; et, soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de *l'Émile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel étoit toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usoit très-mal

avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout pour faire le petit *Émile*.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable. Elles furent écoutées; il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guère plus de mon goût; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures, qui n'annonçoient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après il me vint voir, et nous fîmes ensemble le pèlerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai, dans ce voyage, d'être de ce que je l'avois vu à Montmorency. Il avoit je ne sais quoi d'affecté qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon, à

mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il vivoit dans les plus grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye, et ne me fit rien dire par sa parente, mademoiselle Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins: mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit au moins quelque souvenir, à moins que les sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part; ce qui, dans le fond, pourroit très-bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade; le père tomba malade en route; le fils l'étoit en partant de Genève: tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parents, des cagots, des quidams de toute espèce, venoient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir fut Moultoy, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage; le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjuga à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, François réfugié, et parent du

procureur-général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois, de Genève, passoit à Motiers deux fois l'an tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confiance, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connoissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête à tête dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit; et tout cela, sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'ai mis un véritable intérêt de cœur : c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appeloit dans le pays, le baron de Sauttern, nom sous lequel

il y avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même, qu'il n'étoit venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours; et j'aurois cru manquer à l'un des plus grands devoirs en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable, et qui me recherchoit par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance : nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres; il y prenoit goût. Je le menai chez milord-maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivait qu'en latin, je lui répondois en françois, et ce mélange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulants, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non-seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous

ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir près de moi; qu'il savoit de bonne part que c'étoit un espion que le ministère de France avoit mis auprès de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquiétant que, dans le pays où j'étois, tout le monde m'avertissoit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois; et puis, en l'embrassant avec ardeur, je lui dis: Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauroient connoître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constam-

ment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite: il partit; et, quand je le croyois déjà en Hongrie, j'appris qu'il étoit à Strasbourg. Ce n'étoit pas la première fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage; le mari, sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir.

Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient ainsi rapprochés; et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison: dès lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appeloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parce qu'il ne l'avoit jamais pris; mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme: et milord-maréchal, qui se connoissoit en hommes, et qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeoit à Motiers, se déclara grosse de son fait. C'étoit une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette

impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs agaceries, étoient furieuses; j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je lui écrivis, dans la forte persuasion, non-seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulois qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur, dont la salope étoit paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire; ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg, Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à peu près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg, d'où il m'écri-

vit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures; mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cessai jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps!

La première fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté long-temps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte, qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter, sur ce triste événement, à la relation que m'en écrivit La Roche, l'homme de confiance de madame la maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France; et la douceur de son caractère étoit telle, qu'elle m'avoit fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que

l'absence, ou mon malheur, avoit attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrâce des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avoit sur lui madame la maréchale, ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse, de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir évidemment en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de monsieur le maréchal. Il n'y avoit rien là que de très-naturel et de très-croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur ce legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à la mémoire d'un honnête homme qui m'avoit honoré d'une sincère amitié [qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avoit eu une véritable pour moi]. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs,

vrai ou faux; et en vérité j'aurois été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas, par des idées d'intérêt, les tristes mais sacrés devoirs que nous rendons à notre ami mourant; j'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à peu près dans ce même temps-ci, que milord-maréchal me parla du sien, de ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie.

Ma seconde perte, plus sensible encore et plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui, déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmitez et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il espère occuper un jour auprès de vous: heureuse dans vos infortunes, que le ciel, en les

terminant, vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient, et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais, si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car, depuis lors, il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de milord-maréchal. Il ne mourut pas; mais, las de servir des ingrats, il quitta Neufchâtel, et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit, et me survivra, je l'espère; il vit, et grâce à lui, tous mes attachements ne sont pas rompus sur la terre: il y reste un homme digne de mon amitié: car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire; mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grâce du roi, et racheter en Écosse ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion, qui paroissent presque aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de

Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devois m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelèrent à Berlin; et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage que l'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité, qui sembloient être une précaution très-sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier*, gratuites comme les premières. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince; mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps, celle de l'abbé de Mably. J'avois eu d'anciennes liaisons avec lui, mais jamais bien intimes; et j'ai lieu de présumer que ses sentiments à mon égard avoient changé de nature, depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres écrites de la montagne*, que j'eus le premier signe de sa mauvaise vo-

lonté pour moi. On fit courir sous son nom, dans Genève, une lettre à madame Saladin, dans laquelle il parloit de cet ouvrage comme des clameurs séditiieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumières, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence me surprit; mais qu'on juge de ma surprise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre étoit bien réellement de l'abbé, et que la mienne l'avoit fort embarrassé. Car enfin, quand même il auroit eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaîté de cœur, sans obligation, sans nécessité, dont l'effet étoit d'accabler, au fort de tous ses malheurs, un homme auquel il avoit toujours montré de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démerité de lui? Quelque temps après, parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je compris, à la lecture de ce livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point désormais de plus cruel ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni la *Paix perpé-*

tuelle, et qu'il n'avoit paru désirer que je fisse l'extrait de l'abbé de Saint-Pierre, que dans l'espoir que je m'en tirerois mal.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a plus laissé aux événements le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront à l'esprit. Je me rappelle que, dans le temps dont je parle, tout occupé de mes confessions, j'en parlois très-imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir, de mettre obstacle à cette entreprise; et, quand je l'aurois cru, je n'en aurois guère été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue, fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre qui n'étoit guère vue de meilleur ceil par ceux qui craignoient la première; c'étoit celle d'une édition générale de

mes écrits. Cette édition me paroissoit nécessaire pour constater ceux des écrits portant mon nom, qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me discréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain; et c'étoit le seul, puisque ayant renoncé à faire des livres, mes mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sou d'aucune autre manière, et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé de donner mon *Dictionnaire de musique* encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis, quand on en dépensoit annuellement plus de soixante; et cent écus de rente étoient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négociants de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition générale; et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint, je ne sais comment, se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied très-raisonnable, et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois, tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites,

de quoi fournir six volumes in-quarto; je m'engageois de plus à veiller sur l'édition: au moyen de quoi ils devoient me faire une pension viagère de seize cents livres de France, et un présent de mille écus une fois payés.

Le traité étoit conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage, et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la musique française*, si cette lettre, en m'attirant la haine, et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais, après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner, à Genève et à Versailles, qu'il y eût quelque contrée au monde où l'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit conseil, excité par le résident de France, et dirigé par le procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute, avec une adresse qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce; mais malheureusement je ne l'ai pas, et ne m'en souviens exactement pas d'un seul mot. Je désire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de

l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la montagne* : il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi d'accabler l'auteur. Mais, ne pouvant répondre aux injures, parce qu'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parce qu'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre ; et il est vrai que, s'ils prenoient les arguments invincibles pour des injures, ils devoient se sentir fort injuriés.

Les représentants, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit ; et, au lieu de faire trophée des *Lettres de la montagne*, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet ouvrage, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tiraissent tacitement tous leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avoient imposé ce devoir, je l'avois rempli ; j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priaï d'abandonner la mienne, et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que, s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas ar-

rivé : j'en comprends la raison ; mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la montagne* à Neuchâtel fut d'abord très-paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin ; il le reçut bien et le lut sans objection. Il étoit malade : il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit ; on brûla le livre je ne sais où. De Genève, de Berne et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et surtout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois, j'ose le dire, être aimé dans ce pays-là, comme je l'avois été dans tous ceux où j'avois vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me déroband de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que le peuple, soulevé secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés jusqu'à la fureur, qu'il ne m'insultât publiquement en plein jour, non-seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bien étoient les plus acharnés, et des